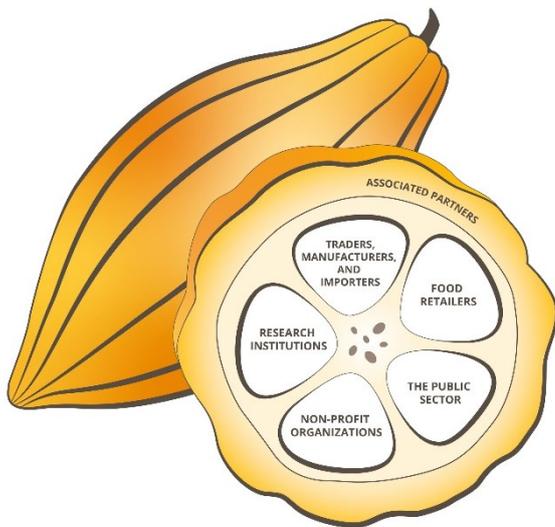


Feuille de route 2030 " Relever ensemble les défis "

La Plateforme Suisse du Cacao Durable (SWISSCO) est basée sur l'approche démocratique profondément enracinée de la Suisse en matière de **dialogue multipartite**. Dans l'esprit de la "responsabilité partagée", elle vise à regrouper les ressources de tous les secteurs au sein d'un réseau orienté vers l'action, avec des canaux de communication courts et des solutions pragmatiques, afin de relever les vastes défis sociaux, économiques et environnementaux dans les pays producteurs de cacao.



En s'attaquant ensemble aux défis, la feuille de route 2030 soutient **le mandat de SWISSCO**, qui est de servir de réseau et de centre de compétences en matière du cacao durable, de permettre l'apprentissage commun et l'échange de connaissances, de faciliter et de mettre en œuvre des projets innovants et évolutifs, de garantir une responsabilité ciblée et de s'engager dans un dialogue politique avec les pays partenaires.

La feuille de route SWISSCO 2030 se aligne avec des **Objectifs de développement durable (ODD)** et définit des objectifs spécifiques dans les quatre domaines cibles suivants :

- 1) Création d'un revenu de subsistance pour les producteurs de cacao et leurs familles
- 2) Chaîne d'approvisionnement en cacao suisse sans déforestation et respectueuse du climat
- 3) Prévention du travail des enfants et amélioration des perspectives futures des jeunes
- 4) Amélioration de la transparence et la traçabilité au sein de la chaîne d'approvisionnement du cacao

En outre, la feuille de route 2030 définit deux thèmes transversaux clés : les questions sur l'égalité de genre et l'innovation.

La feuille de route 2030 encourage **la responsabilisation par le biais de rapports réguliers** sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés. Tous les membres de SWISSCO devront rendre compte de leur contribution à la feuille de route en 2022 (année de référence 2021), 2025 et 2030. Les enquêtes auprès des membres sont complétées par la collecte d'information annuelle des importations de cacao durable et par le rapport annuel sur les projets selon une sélection d'indicateurs harmonisés et alignés au niveau international.

La **chronologie** ci-dessous inscrit la feuille de route 2030 dans l'histoire de SWISSCO, en s'appuyant sur l'Agenda global du cacao (GCA), les 10 objectifs stratégiques de SWISSCO, les 6 principes du cacao durable, le cadre commun de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) ainsi que les quatre défis clés définis conjointement avec les autres initiatives européennes pour le cacao durable.



Aperçu des objectifs de la feuille de route SWISSCO

Objectifs pour le revenu de subsistance	2025	2030
1a) Tous les membres sont actifs dans au moins deux domaines essentiels pour obtenir un revenu de subsistance : (1) le prix, (2) l'augmentation du rendement, (3) la réduction des coûts de production, (4) la diversification des revenus et (5) l'amélioration des conditions favorables et de la gouvernance.	Rapport sur le progrès depuis 2021	Rapport sur le progrès depuis 2025
1b) Les partenaires de la chaîne d'approvisionnement contribuent conjointement à un revenu de subsistance en récompensant les aspects de durabilité et de qualité.	Rapport sur le progrès depuis 2021	Rapport sur le progrès depuis 2025
1c) SWISSCO réalisent une évaluation de l'impact global pour mesurer le revenu des ménages.	Évaluation conjointe réalisée	Une évaluation répétée a été effectuée
Objectifs en matière de déforestation et de cacao respectueux du climat	2025	2030
2a) Les membres de SWISSCO participent activement, directement ou par l'intermédiaire de partenaires de la chaîne d'approvisionnement, aux efforts internationaux visant à mettre fin à la déforestation, à la dégradation des forêts causée par l'expansion des zones de production de cacao et à l'exploitation forestière à l'intérieur des plantations de cacao (par exemple CFI au Ghana et en Côte d'Ivoire).	Rapport sur le progrès depuis 2021	Rapport sur le progrès depuis 2025



2b) La plateforme de cacao est activement engagée dans le développement et la mise en œuvre d'approches dites paysagères de la protection et de la restauration des forêts.

5 approches paysagères sont mises en œuvre dans la pratique

Rapport sur le progrès

2c) Les membres donnent aux agriculteurs.trices les moyens d'appliquer efficacement des pratiques d'agriculture intelligente du point de vue climatique ou d'agroforesterie.

Min. 70'000 agriculteurs actifs

Min. 150'000 agriculteurs actifs

2d) Les partenaires de la chaîne d'approvisionnement en cacao suisse visent à atteindre un objectif net zéro, conformément à l'Accord de Paris sur le climat, en se concentrant sur la réduction des émissions au sein de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, application de l'ITBS ou efforts équivalents).

Rapport sur le progrès depuis 2021

Rapport sur le progrès depuis 2025

Objectifs de la lutte contre le travail des enfants

2025

2030

3a) Tous les membres actifs dans les pays producteurs où le travail des enfants est répandu dans la production de cacao, contribuent à éliminer les causes profondes du travail des enfants et, par conséquent, le travail des enfants et à améliorer les perspectives des jeunes.

Rapport sur le progrès depuis 2021

Rapport sur le progrès depuis 2025

3b) SWISSCO s'engage activement dans le développement et la mise en œuvre d'approches dites paysagères, qui, outre les préoccupations écologiques, s'attaquent efficacement au problème du travail des enfants.

2 approches paysagères sont mises en œuvre dans la pratique

Rapport sur le progrès depuis 2025

3c) SWISSCO signe et rend opérationnel un protocole d'accord avec des associations locales pour la prévention du travail des enfants. Le focus est mis sur Ghana.

1 Protocole d'accord avec un pays pionnier de l'Alliance 8.7

Rapport sur le progrès

Objectifs de transparence et de traçabilité

2025

2030

4a) La totalité du flux physique de produits cacaoyers vers la Suisse (fèves de cacao, beurre de cacao, pâte de cacao, produits finis, etc.) doit être traçable sur une production agricole durable.

80%

100%

4b) Amélioration de la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris la traçabilité du « premier kilomètre » et, lorsque cela est efficace et pratique, aussi en termes de la ségrégation des flux physiques.

Rapport sur le progrès

Rapport sur le progrès